

Procès-verbal non adopté

Rencontre du 12 octobre 2021
TEAMS

À la séance du conseil d'établissement de l'école des Hauteurs dûment convoquée et tenue en virtuel TEAMS, le 12 octobre 2021 à 19 h 09, à laquelle sont présents

Mesdames :	Annie Thériault	Parent
	Lyne Girard	Parent
	Christine Durand	Parent
	Lyne Chaumont	Enseignante
	Nathalie Bouchard	Enseignante
	Isabelle Charron	Enseignante
	Chantal St-Onge	Enseignante
	Carole Lépine	Responsable du service de garde
	Julie-Anne Lamarre	Directrice

Messieurs :	Alexandre Mailloux	Parent
	François Landry	Parent
	Nadine Rousseau	Membre de la communauté
	Chantal Farmer	Invitée

La version officielle du procès-verbal ne sera disponible que suivant son adoption par le conseil d'établissement lors de sa prochaine séance du 30 novembre 2021.

1. Ouverture de l'assemblée
Proposé par Mme Lamarre en attendant la nomination de la présidence.
2. Présences et vérification du quorum
Le quorum est atteint.
3. Adoption de l'ordre du jour (CE-022-21-01)
Proposé par M. Mailloux et approuvé tel quel.
4. Suivi et adoption du procès-verbal du 25 mai 2021 (CE-022-21-02)
L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Lyne Girard et adopté tel quel.
5. Élection à la présidence et à la vice-présidence (CE-022-21-03)
Mme Girard se propose à la présidence et M. Mailloux la seconde.

Mme Girard est élue à l'unanimité à la présidence du conseil d'établissement de l'école des Hauteurs pour l'année 2021-2022.

Mme Girard invite les nouveaux parents à s'impliquer au sein du conseil d'établissement. M. Landry se propose à la vice-présidence. Il est élu à l'unanimité à la vice-présidence pour l'année 2021-2022.

Mme Lamarre cède l'animation à Mme Girard en tant que présidente.

6. Parole à l'assemblée

Il n'y a pas de parole à l'assemblée.

Mme Girard propose à Mme Lamarre de donner le lien aux parents qui voudraient participer à la parole à l'assemblée.

7. Calendrier des rencontres

Voir la pièce jointe.

8. Règles de régie interne (CE-022-21-04)

Le document a été envoyé aux membres.

C'est le même document que l'année dernière. Seule la date a changé.

Mme Girard demande de modifier le point 6.2.

Celle-ci demande également un éclaircissement concernant les questions privilèges au point 10.7.

Adopté par Mme Durand.

9. Budget du conseil d'établissement

Mme Lamarre précise qu'il y a un budget de 100\$ disponible cette année. Habituellement l'argent permet aux parents de payer le coût d'une gardienne. Comme le CE se fait en virtuel, nous verrons à garder les sous au cas où il y aurait une séance en présentiel.

Adopté par Mme Girard.

10. Sorties et activités éducatives (CE-022-21-05)

Mme Lamarre explique le document envoyé aux parents.

Culture à l'école-École inspirante-Mesure 15186.

Près de 13 000\$ seront payés par les différentes mesures envoyées aux écoles.

Approuvé par Mme Thériault.

11. Activités parascolaires

On voulait voir comment le début d'année était pour débiter avant d'offrir des activités parascolaires. Si tout se passe bien, nous pourrons en offrir en janvier.

12. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (CE-022-21-06)

Madame Lamarre nous présente le plan de lutte. De façon générale, ce fut une belle année passée en classes « bulle ». Nous y avons quand même trouvé des points positifs que nous avons même reconduits cette année (ex. dîner dans les classes).

Le comité SCP est de retour.

Revient sur le travail de la TES au niveau de la prévention.

Approuvé par Mme Girard.

13. Politique admission, inscription et répartition des élèves (Consultation SOST)

Le CÉ n'a aucun commentaire à apporter au document de consultation.

14. Mot de la responsable du service de garde

Mme Lépine nous fait part que les inscriptions ont augmenté par rapport à l'année dernière et tout va bien.

15. Mot des enseignantes et de la direction

Mme St-Onge nous dit que les élèves du 2^e cycle sont motivés et s'adaptent très bien aux mesures COVID.

Mme Charron relève le fait que les 2 classes de 6^e année sont choyées cette année du fait que les deux classes ne comportent que 16 et 17 élèves. Belle année en perspective!

Mme Bouchard nous fait part du fait que les enseignantes du préscolaire sont en expérimentation du nouveau programme préscolaire 4 ans et 5 ans et que maintenant, les élèves du présco doivent porter le masque dans le transport scolaire.

Mme Lamarre revient sur le fait qu'il y a présentement un cas positif de COVID, mais que, selon la santé publique, nous sommes à faible risque.

Selon M. Mailloux, l'avis envoyé aux parents était flou i.e. les consignes n'étaient pas claires. Mme Lamarre lui répond que ce qui est envoyé est un canevas. Le mieux est que dans le doute, il est préférable de contacter l'école.

Elle parle également du fait que nous sommes en pénurie de personnel au CSSRDN. Il n'y a plus personne dans les banques de remplacement. Jusqu'au 20 octobre, il n'y aura donc pas de libération. Ceci fait en sorte que cela met nos écoles sur pause avec des façons de faire habituelles (ex. entretiens de lecture, plan d'intervention...). À suivre

16. Mot du représentant au comité de parents

M. Mailloux nous fait part qu'il a été question de la politique d'admission et qu'il y a eu des élections pour combler plusieurs postes.

17. Mot de la présidente

Mme Girard enverra un courriel aux parents du CÉ pour le projet de la page Facebook du CÉ des Hauteurs.

18. Parole aux membres de la communauté

Mme Rousseau se présente comme étant la représentante du Club Optimiste et explique les réalisations du Club au cours d'une année scolaire.

Le budget est serré cette année puisqu'il n'y a eu aucune levée de fonds à cause des événements des deux dernières années.

19. Questions diverses

Aucune question.

20. Levée de l'assemblée

Proposée par Mme Charron à 21:08.

Lyne Girard
Présidente

Julie-Anne Lamarre, directrice
Isabelle Charron, secrétaire de la rencontre